



Groupe de travail « mouvement »

18 novembre 2014
DSDEN 63
Compte rendu du SNUipp-FSU 63



Groupe de travail du 18 novembre 2014

Ce G.T. traitait des règles du mouvement 2015, de l'entrée dans le métier (début de carrière) et des postes spécialisés (en particulier ceux situés en milieu rural).

Voici les propositions défendues par le SNUipp-FSU63, lors de ce G.T. :

1. Début de carrière et mouvement :

Ne pas obliger les néo-titulaires à prendre des directions 1 classe, sauf s'ils sont volontaires, dans la mesure où il s'agit d'une direction et que cette règle existe déjà pour les directions 2 classes et plus et pour les postes en ASH.

Assurer un suivi des Titulaires 2^{ème} année par les PEMF, et donc augmenter le nombre de PEMF pour permettre cet accompagnement.

2. Règles du mouvement 2015 :

Pour avoir les points de « parent isolé », abandonner la pièce justificative de la CAF (trop restreint) et revenir à celle de l'attestation fiscale.

Points pour éloignement du domicile : donner la bonification à partir de 35 Km d'éloignement du domicile (au lieu de 50 Km).

Revenir à une liste de postes bonifiés établie à partir de critères objectifs (postes restés vacants à l'issue de la 1^{ère} phase pendant 2 années consécutives). L'administration fait une recherche pour estimer le nombre de postes concernés.

Revenir au choix en direct, au moins pour les 3^{ème} et 4^{ème} phases du mouvement.

Ne pas faire d'appels à candidature pour les postes de maîtres supplémentaires.

3. Postes spécialisés et mouvement :

Donner les points pour exercice en ASH même aux collègues qui ont pris leurs fonctions après le 1^{er} septembre (collègues entrant sur le département, nominations suite à appel à candidature...).

Faire les appels à candidature le plus tôt possible, avant le 1^{er} mouvement, dans la mesure du possible.

Ne pas faire d'appels à candidature sur des postes pour lesquels il y a une formation (ULIS, par exemple).

Re-proposer les postes de RASED restés vacants à l'issue du 1^{er} mouvement, avec départ en formation.

Augmenter l'enveloppe kilométrique des personnels du RASED, notamment pour rendre plus attractifs les postes RASED en milieu rural.

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr